

Vivre à Balazuc au Moyen Âge

d'après
l'Estime
de 1464

Par Aimé Bocquet



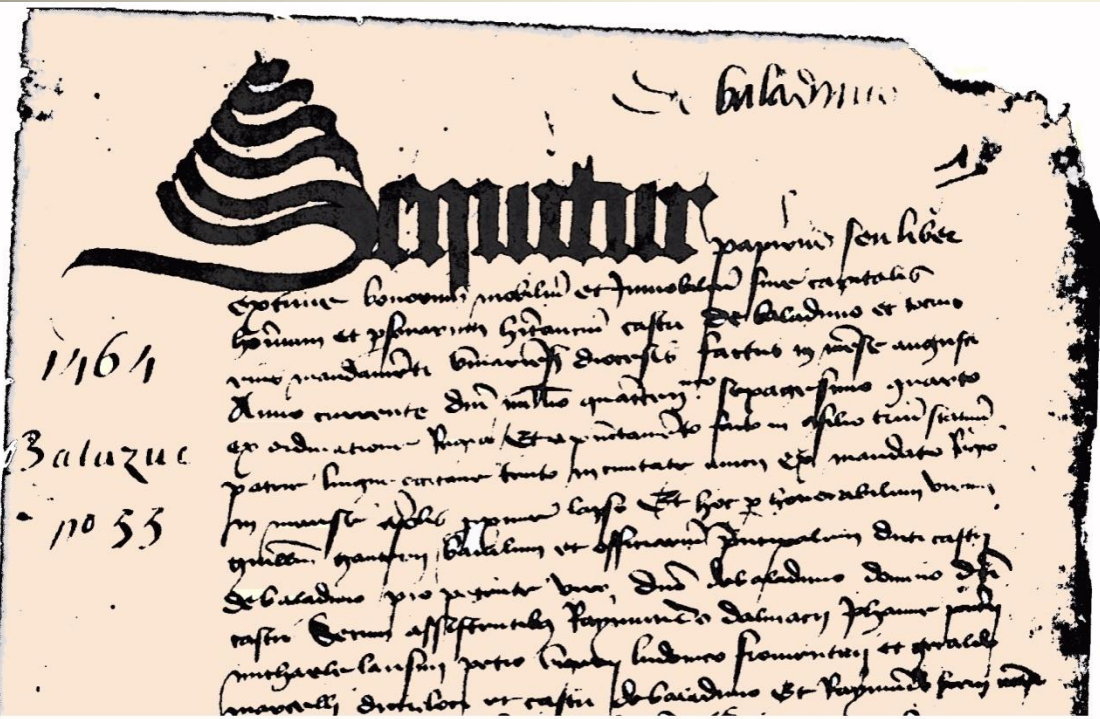
L'Estime de 1464, un témoignage exceptionnel...

C'est un document fiscal dressé par l'officier principal du seigneur, le bailli Guillaume Gautier, qui donne une description du village et de son terroir, de ses habitants, de leurs activités et de leur richesse.

Il est représentatif de la vie au Moyen Âge quand Balazuc abritait la cour seigneuriale et ses divers services.

*Il présente une petite société rurale pauvre,
de la France médiévale profonde.*

L'Estime : 178 pages en latin...



Première page

Le notaire qui écrit en latin



La première page...

"Voici le papyrus, soit livre de l'estimation des biens mobiliers et immobiliers, soit par capitation des hommes et personnes habitant le Castrum de Balazuc et de son territoire selon le mandement du Diocèse de Viviers, fait au mois d'août de l'année courante mil quatre cent soixante quatre par ordre royal et sur notification faite en l'assemblée des trois Etats de la Patrie de langue occitane, tenue dans la ville du Puy par ordre royal au mois d'avril dernier et réalisé par honorable Guillaume Gautier bailli et officier principal du château de Balazuc pour le puissant homme seigneur de Balazuc, seigneur du dit, avec l'assistance de Raymond Dalmace, Jean Ponher, Michel Lausun, Pierre ? , Ludovic Fromentin et Gérald Marcel, commis-jurés représentant Balazuc et l'assistance de maître Etienne Soboul, notaire de la ville d'Aubenas et greffier de la cour de Balazuc qui a écrit cette estime commencée le 24 du dit mois (ce fut terminé le 29 août)..."

L'**estime** ne concerne que ceux qui payent le **cens**, donc ni les nobles, ni les gens d'église, ni les pauvres du mandement de Balazuc, soit les paroisses de Balazuc, Chauzon et Pradons.

Il y avait 63 contribuables :
43 à Balazuc, 12 à Chauzon et 8 à Pradons

Le **cens** est la redevance annuelle et perpétuelle fondé sur la valeur des terres, des maisons et du bétail. Il était payable en nature (froment, avoine, volailles, etc.) ou en argent (livre tournois).

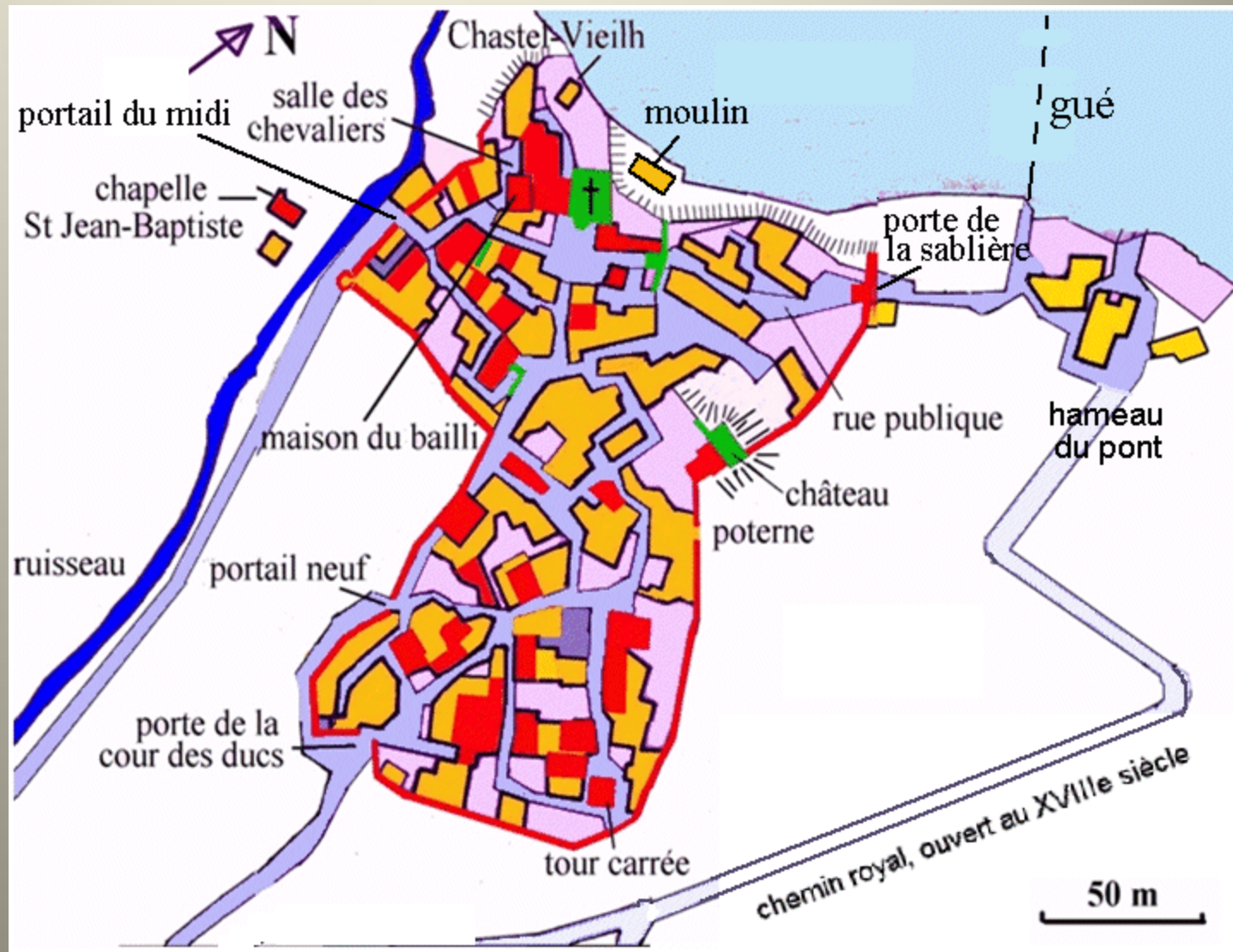
En plus, les agents du roi faisait payer la **Taille**
le clergé prélevait la **Dîme**
en fonction des revenus de l'élevage, de la culture, du vin, de
l'artisanat.

*La base de l'impôt est la même pour tous : l'évaluation (l'**estime**) des biens par un conseil composé du Bailli, officier principal du seigneur, et de représentants des propriétaires, les commis-jurés.*

Ceux qui touchaient le cens en 1464

- Le seigneur Anthoine de Balazuc
- L'archidiacre de Viviers
- 19 nobles ou assimilés en bénéficiaient pour des raisons particulières et de la part de certains contribuables seulement

Le village de Balazuc est appelé « *castrum* »



En rouge les constructions des XIIIe/XIVe siècles

Balazuc comprend aussi

Trois fermes au *mas Audiauno*,
(le vieil Audon, entièrement en ruine en 1962)



Deux fermes à *Merchadial*
(hameau du pont)

Les frères Borry,
éleveurs, à *Servières*



L'immobilier

Les **maisons** en pierre couvertes de tuiles, dans le bourg



Maisons du XIIIe siècle dans le village

L'immobilier

Les **fermes** couvertes de chaume



L'immobilier

Les chazals

Remises précaires pour abriter les outils et divers matériels soit dans la campagne, soit dans le village



Aujourd'hui on les appelle *grangette* dans les vignes



et *chazal* dans le village

La forme des parcelles indique la nature des cultures



Chaque propriétaire imposé, tout comme le seigneur ou les nobles, possèdent toujours un petit jardin et un verger très près du village

Sous le rempart, dans la vallée, par exemple

Le jardin et les légumes

choux, potirons, raves, épinards, navets, panais, poireaux, oignons, pois...

oignons



Raves douces



navets

La forme des parcelles indique la nature des cultures

Les champs labourés pour le blé sont allongés (dits en lanière) car il faut limiter le nombre de retournement de l'attelage de l'araire. Ils portent le toponyme de *cham* (*campus* en latin)



Chamrabiac dans la plaine des Louanes



Champgély,
dans les dolines au sud du village

Les céréales



Araire au XIIIe siècle

Pour le froment il faut une terre profonde, labourable à l'araire

On cultive aussi l'avoine et l'orge



Semelle et hersage au XIVe siècle



Moisson à la faucille et
gerbes liées



Battage au fléau



Vannage dans un van
d'osier

La forme des parcelles indique la nature des cultures

Parcelles rectangulaires ou polygonales pour des cultures ne demandant pas de labour à l'araire : herbe, vigne, vesce, fèves.

Le sol caillouteux est travaillé à la pioche ou à la houe



Piochage de la vigne à la houe



Le lieu-dit Pradau,
de *pratum* en latin,
le pré

La vigne est la richesse du pays



Pas de lignes, les ceps étaient plantés séparés ou en treilles (*les treihats*)



La vendange au XIVe siècle



Pour le transport du raisin au Moyen Âge,
les mêmes *cornues* que celles de 1950 ...



Du raisin au vin



Au Moyen Âge, on fait surtout du vin blanc,
le vin rouge dominant à partir du
XIV^e siècle

Les vignes à Balazuc

152 hectares sont plantés de vigne

9 propriétaires à Balazuc, 1 à Servières, 1 à Chauzon et aucun à Pradons, où il n'y a que des près comme le toponyme l'indique (*pratum*).

***Anthoine Laurent** fournissait du vin au seigneur et au bailli et l'estimation de ses biens était très modérée ; il en est de même des **frères Yccard** qui possédaient un vaste vignoble.*

Les viticulteurs sont moins imposés que les autres...

La production de vin

Pierre Sabatier possède une vigne de 5 *jornalia* (ce qui est piochable en 5 jours, soit environ 5 000 m²) dite de « peu de valeur ». Elle donne un muid de vin (environ 800 litres) ce qui témoigne de faibles rendements, 16 hectos à l'hectare...

Ou bien d'une sous-estimation complice !

Admettons pourtant les chiffres médiévaux, les 152 hectares fiscalisés auraient donné au minimum 2 500 hectos.

Actuellement, le rendement est plus du double en moyenne.

L'élevage, une grosse source de richesse

Sur les marnes des **Gras**, un neuvième de la surface de la commune, peu de culture possible.

On y élève chèvres et moutons dans des enclos de pierres sèches très allongés et clos de murs



Les éleveurs de moutons, chèvres et vaches

10 petits troupeaux, de 5 à 30 bêtes, dans le *castrum* où la place manque pour les abriter

7 gros éleveurs à Chauzon
et à Pradons :
de 50 à 120 bêtes

1 très gros éleveur
à Servières : 600 bêtes



Les éleveurs

Le très gros élevage des **frères Borry** à Servières a 600 moutons et chèvres, plus 15 vaches :
valeur 115 livres.
valeur des terres : 85 livres.

*Un des deux plus gros contribuables de Balazuc :
200 livres*



L'élevage

Les vaches sont plus nombreuses à « la campagne » que dans le village : car il faut de la place, des près et du foin
Il y en a 16 dans le *castrum*, 34 à Chauzon et à Pradons



Meule au XVe siècle
sous la neige



Faux, fourches et râteaux
sont les mêmes qu'il y a 50 ans

L'élevage

Les chèvres s'élèvent bien « en ville » !
Il leur faut peu de place...

Il y en a autant dans le *castrum* qu'à Pradons et à Chauzon.

La chèvre mange tout, surtout les feuilles des arbres



L'élevage

Les **porcs** sont nourris de déchets divers et de glands.
Chaque famille en possède

La glandée



La basse cour

Chaque maison a de la volaille et des lapins qui ne sont pas évalués mais servent souvent à payer ses impôts...



La pêche dans l'Ardèche



Pêche à l'anguille la nuit, encore pratiquée il y a quelques décennies à Balazuc



Pêche au filet il y a 50 ans



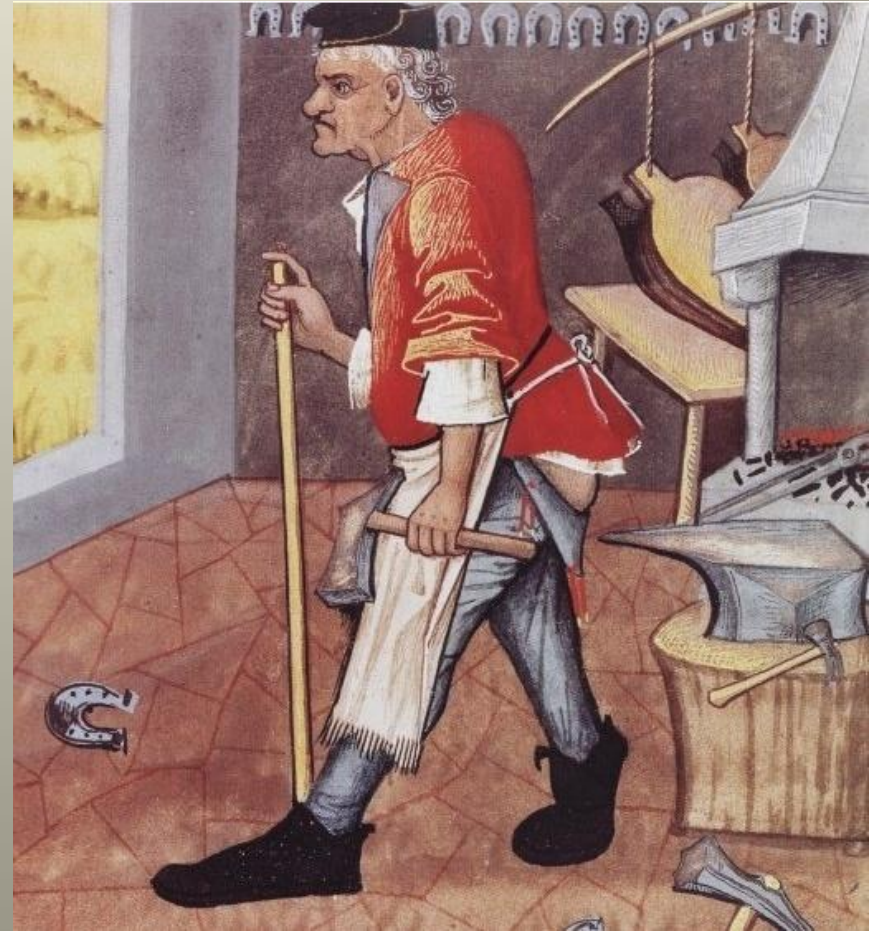
Les artisans sont aussi paysans

Anthoine Merchat forgeron du village

Il possède des terres à Pradons, à Charabiac, à Montagusson (avec une grange), à Bos, au plan de la Cros (croix), un jardin et un chazal à Charassole (plus d'un hectare), un hectare aux Faysses de Moure Froid.

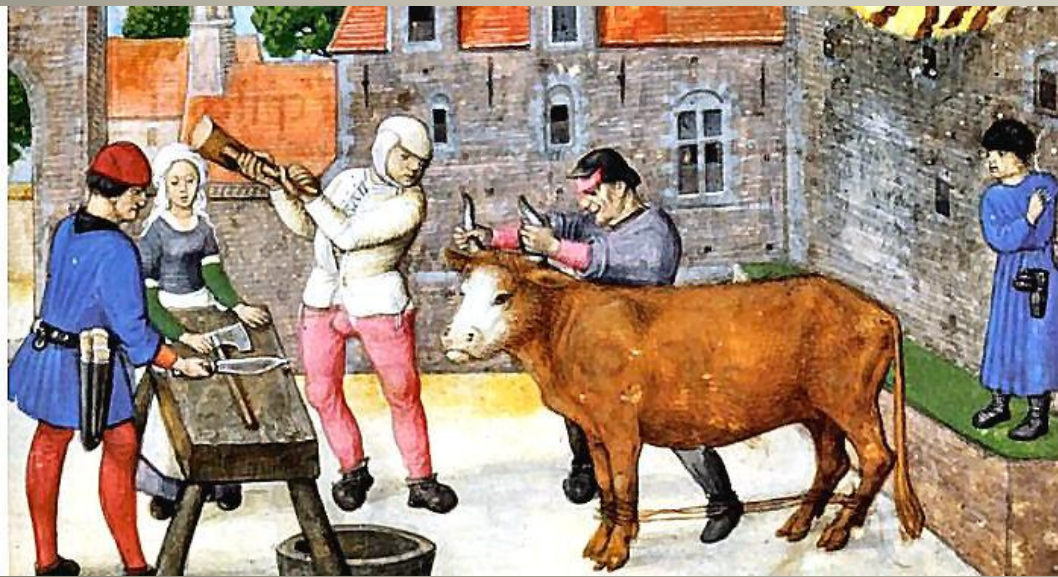
Avec deux vaches, un boeuf, deux chèvres et une truie.

Capital de 66 livres, 18 sols
Cens de 16 livres



Le boucher

Les frères Borry,
gros éleveurs étaient aussi bouchers
par autorisation spéciale
du seigneur



Abattage au merlin



La boucherie

Les muletiers

Les frères Yccard ont 8 bêtes de bat pour les transports

et des terres aux Salles, à Retourtier, à Montagusson, aux Esclanjas, au Brus, au Colombier, aux Brugassas, au territoire de Sauve, au Vinhal, aux Jas, à la Nogarède, à Chauzon, à La Cros.

Vaste terroir de vignes, céréales, légumes secs et prairies.

Valeur : 52 livres, 3 sols

2 vaches, 2 bœufs de labour,
40 bêtes « laineuses et caprines »

4 porcs

Valeur : 39 livres, 10 sols

Cens : 12 livres



Le fustier

François Guishard, tonnelier (le *fustier*, fait les fûts)



Sa maison est construite sur une beaume (grotte)

Son atelier est dans la grotte



Les maquignons

Les gros éleveurs, les **frères Borry** vendent au *Merchadial*, (*mercatum animalium*) le hameau du pont.



Un apiculteur et arboriculteur

Philippe Durieu, de Chauzon, a des terres à la Borie, aux Sauzes et à la fayssse Saint Pierre.

Cheptel de 2 bœufs, 2 ânes, 1 vache, 18 porcs et 135 moutons

Il a aussi 16 ruches, des arbres fruitiers et une vigne

Capital : 96 livres

Cens : 14 livres



L'arboriculture



Plantation et taille des arbres de haute et basse tige





La greffe au printemps

Récolte des pommes



Récolte des olives



Les transports



Le char à boeufs



La brouette

On ignore les noms
d'une couturière et d'un cordonnier



Les tissus sont en laine



La tonte des moutons
avec des ciseaux de force

ou dans les champs...

À la ferme



Le tissage



La laine est filée au fuseau

Tissage en basse lisse (métier horizontal) à la maison

Les habits

Les nobles ruraux portent habituellement collant et veste courte et les dames robe longue et jupon



Les vêtements portés pour le travail des champs : robe longue (*bliaud*) et jupon pour les femmes avec un manteau l'hiver, tunique sur des *braies* (pantalon devenant collant au XII^e siècle) et cotte à manche longue pour les hommes, toujours en tissus colorés marron, bleu, vert ou rouge. Quant aux dessous féminins, on connaît la culotte !

Les habits



Capuche pour protéger
le dos en portant la hotte



Un maquignon
en blouse



Des vendangeurs et vendangeuse



Artisans et paysans



Les porcs

La plupart des maisons élève un ou plusieurs cochons

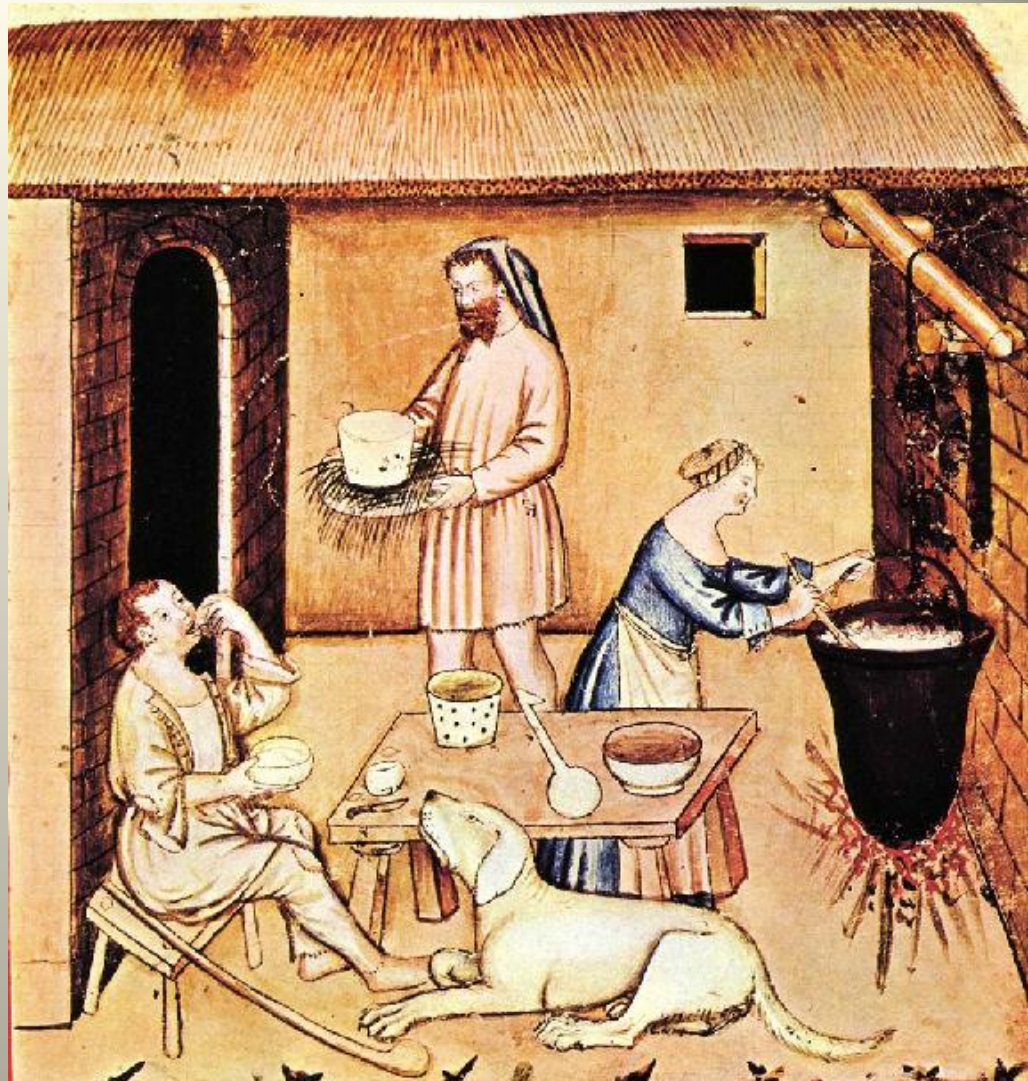


Pour enlever les soies, soit on brûle le cochon, soit on l'ébouillante...



Travail du lait

40 vaches sont recensées, surtout hors du *castrum*



Le fromage

Le beurre

Le pain est l'aliment de base pour tous

Un quartier du *castrum* porte le nom de **Fornel**.

Là, devait être le four banal où on apportait son pain à cuire



Les pains sont de grosses tourtes

les repas

Préparation du repas



Cuisson à la broche sur
une lèchefrite

Une vieille tradition :
madame sert monsieur
et reste debout !

Ça se pratiquait encore il y a
60 ans dans la région...



Le bois pour la cheminée

Les fagots



Les bûches fendues

L'hiver devant le feu





Bataille de boules de neige

Pique-nique dans le muguet au printemps



On danse sous l'arbre de mai

Les loisirs...



ANNEXES

Le plus riche paysan

NICOLAS TASTEVIN

a son logement à la Tour carrée (*Al Toriolhis*), plus un 2^e logement et un chazal comportant une chambre situés au Portail neuf.

Possède un autre chazal au lieu-dit La Terrasse.

Terres : au territoire de Ste Nicaizie à Carémentran, à Chaussy, Lassieyra à la Planha, aux Clotz, aux Peyrosas, aux Louanes, à la Brugeyra, au Vinhal, à la Condamine de Chauzon, à la Prada de Baladuni, aux Audechars.

Il a 3 jardins à Translatour et à la Balma Vinosa, 1 au lieu de Barlet, 1 grange avec des dépendances à Sainte Nicaizie, une autre à Valchaude, 3 prairies chacune de 1.000 m², dans la Prada baladuni, 3 hectares 60 ares de terres qu'il laboure avec ses 4 bœufs, près de 4 hectares de vignes dont 1 hectare au quartier de Carementran.

Cheptel : 75 moutons et chèvres, 2 vaches et 1 veau, 4 bœufs, 1 mulet, et quelques autres..?

soit : 2 logements, 2 chazals, 1 grange, 4 jardins, 3 000 m² de prairie, 3,6 ha de terre labourable, 4 ha de vignes

Estimation du capital de Nicolas Tastevin : 202 livres, 13 sols et 9 deniers.

Cens : 62 livres

A l'inverse, le contribuable le plus pauvre...

VITAL LAVAL

À Audon.

Possède une anesse et trois chèvres pour un capital de 6 livres.

Il n'avait pas de domicile attitré.

Ceux qui avaient moins de bien étaient des pauvres ou des indigents. On ignore bien sûr leur nombre mais ils devaient être nombreux, travaillant comme journaliers, ouvriers agricoles, aides de ferme, bergers habitant dans les dépendances, les chazals, les granges... Ils vivaient aussi de la charité des mieux nantis à une époque où elle était généralement organisée par le clergé.

Variation territoriale des capitaux

Propriétaires autochtones						
	Castrum	Le Pont	Servières	Audon	Chauzon	Pradons
Nombre de contribuables	37	2	1	3	12	8
Capital en livres	1874	111	201	57	667	689
Moyenne du capital	52	55	201	19	56	86
Capital foncier et immobilier	1631	95	86	24	530	486
Capital mobilier et cheptel	319	15	115	33	137	203

Le capital par contribuable varie de 202 livres à 8 mais 80% des contribuables vont de 80 à 20 livres.

Les gens de Balazuc sont bien moins riches que ceux de Pradons : 56 livres contre 86.

La différence se fait surtout par le cheptel : 8,6 livres par contribuable du bourg contre 26 pour ceux de Pradons.

On exclut Servières où prospère un exceptionnel éleveur de 600 têtes...

Au Moyen Âge, la basse Ardèche vit mieux du mouton que de la culture...

région	paroisse	Moyenne du capital	% du cheptel
Vallée de l'Ardèche	<i>St Etienne-de-Fontbellon</i>	61	12
	<i>St Sernin</i>	19	26
	<i>Vogüé</i>	65	20
	<i>St Maurice-d'Ardèche</i>	63	23
	<i>Balazuc</i>	51	20
	<i>Chauzon</i>	55	20
	<i>Pradons</i>	86	30
	<i>Ruoms</i>	55	17
	<i>La Beaume</i>	36	22
	<i>St Alban-Auriolles</i>	49	15
	<i>Sampzon</i>	37	40
	<i>Salavas</i>	28	27
	<i>Vallon-Pont-d'Arc</i>	49	19
moyenne		43	21
Plateaux	<i>Lavilledieu</i>	47	20
	<i>Roche-colombe</i>	30	41
	<i>Lagorce</i>	54	34
	<i>St Maurice-d'Ibie</i>	75	42
	<i>St Montan</i>	63	31
	<i>Gras</i>	48	30
	<i>St Remèze</i>	66	82
moyenne		54	40

Dans le Bas-Vivarais, le capital moyen des imposables, en rapport avec le cheptel, est nettement plus élevé sur les plateaux et les Gras où prolifèrent les moutons, avec 54 livres contre 43 ailleurs, riches plaines à polyculture comprises.

Si Balazuc dépasse la moyenne de la vallée de l'Ardèche, avec 53 livres, c'est dû à ses gros troupeaux : 1600 têtes de moutons, chèvres et vaches et aussi à la vigne.

Les ressources agricoles dépendent de la nature des sols

B - Les Gras, sur un plateau de marnes tendres, propices à l'élevage du mouton.

C - Calcaire dur, entaillé en falaise par l'Ardèche, couvert de chênes avec des dolines argileuses cultivables.

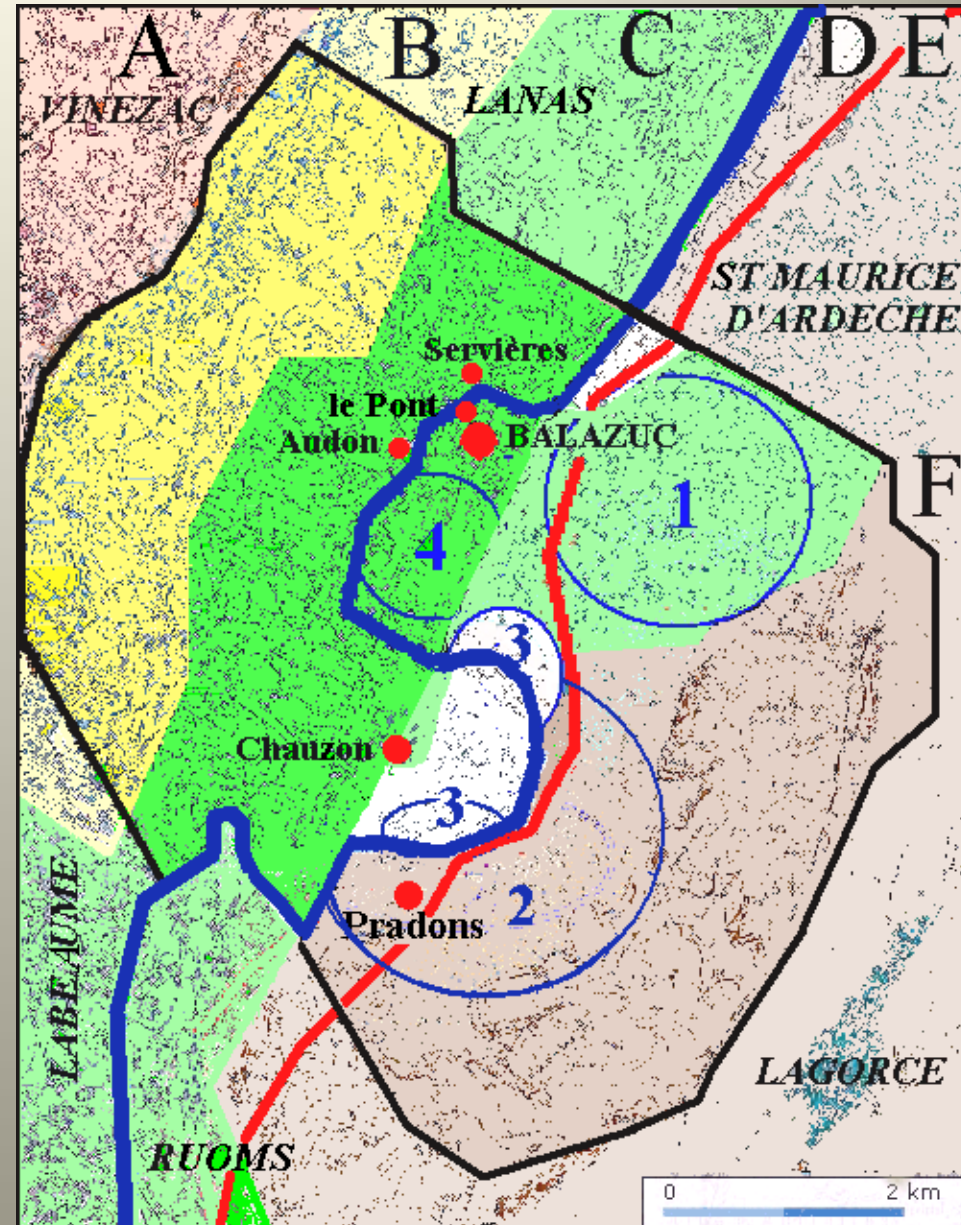
D- Alluvions de l'Ardèche très fertiles (en blanc)

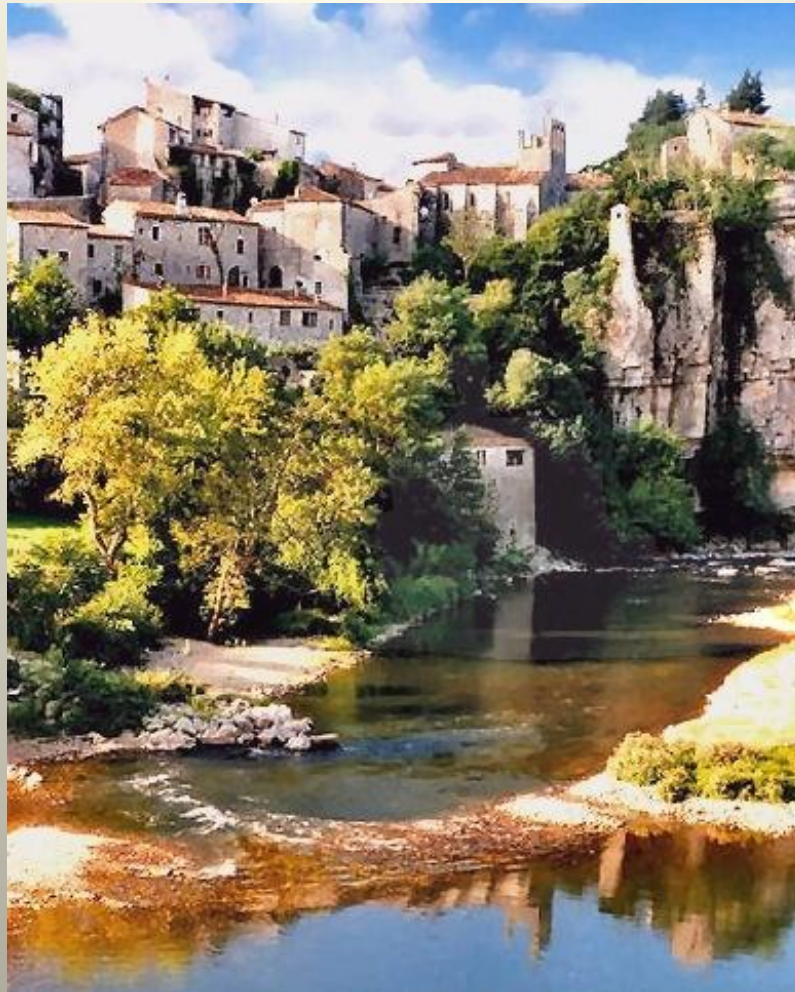
E – Cultures possibles sur les marnes tendres

F – Marnes dures et peu fertiles

*1 et 2 – zones de cultures variées.
3 et 4 – Terres labourables pour le froment.*

En rouge, la route





On ne vivait pas trop mal
à Balazuc en 1464 !